



Ligue Île-de-France de Golf

Golf d'Entreprises

Championnat de Doubles

Règlement 2017

Classement par points

1 PARTICIPATION :

1.1 CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS :

Épreuve ouverte à toutes les Associations du Golf d'Entreprises de la Ligue Île-de-France affiliées à la ffgolf et à jour de leurs redevances.

1.2 CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS ORGANISATRICES :

Pour que l'épreuve soit prise en compte dans le Challenge de double d'Île-de-France, l'Association organisatrice doit :

- Établir un règlement de l'épreuve, approuvé par le Délégué de la Ligue.
- Transmettre ce règlement, avec la fiche d'inscription, à toutes les Associations Corporatives de la Ligue, au moins un mois avant la date retenue.
- Faire parvenir au Délégué du Golf d'Entreprises l'ensemble des résultats, dans les deux semaines qui suivent le déroulement de la compétition.
- Il faut au moins la participation de 5 équipes du Golf d'Entreprises de la Ligue (voir §2.2).

Le non accomplissement de l'une de ces quatre règles ne permettra pas l'intégration des résultats de cette compétition dans le classement du Challenge de double Île-de-France.

2 ORGANISATION :

Un classement sera établi en fonction des résultats obtenus dans les compétitions du challenge de double du Golf d'Entreprise, dont l'organisation a répondu aux critères ci-dessus.

Le Challenge de double Île-de-France récompensera l'Association qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

Les joueurs participants doivent être membres de l'association qu'ils représentent.

2.1 LISTE DES COMPÉTITIONS RETENUES :

Les compétitions retenues figurent au calendrier Golf d'Entreprise de la Ligue Île-de-France pour l'année 2017, il s'agit :

- Double BIRDIE POLICE scramble.
- Double IBM Paris 4 balles.
- Double ASAF Orly Chapman.
- Double ASAF Roissy Greensome.
- Double CEA 4 balles.
- Double OGER.
- Double BRED 4 balles.
- Double GHIV.
- Double AVIATION CIVILE.



Ligue Île-de-France de Golf

2.2 ATTRIBUTION DES POINTS :

Le nombre de points sera attribué suivant la place de l'équipe dans chacune des compétitions, selon le barème suivant :

1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e et plus
9 pts	6 pts	5 pts	4 pts	3 pts	1pt

Si moins de 5 équipes de la ligue Île-de-France participent, celles-ci seront créditées de 6/3/2/1 points.

Si la compétition regroupe des équipes de plusieurs ligues, le classement du challenge se fera uniquement entre les équipes de la Ligue Île-de-France.

Tous les résultats seront pris en compte pour le classement final.

De plus, ne sera prise en compte qu'une seule équipe par Association, et par compétition.

2.3 RÉSULTATS DES COMPÉTITIONS :

Les résultats des compétitions retenues pour le classement devront être transmis à la Ligue, à l'attention de Christian HUE, par les associations organisatrices. (cf. §1.2)

2.4 DÉPARTAGE :

Pour le classement général, en cas d'ex-æquo, la ou les meilleures places des classements départageront les Associations.

2.5 REMISE DU TROPHÉE :

Le Trophée sera remis à l'Association gagnante par Christian HUE, lors de la réunion des capitaines de la ligue Île-de-France, en fin de saison.